

# Parc national de Port Cros

## Orientation 5.3 Soutenir une dynamique d'innovation et d'expérimentation

Le développement durable, par sa complexité et les concepts nouveaux qu'il véhicule, nécessite de développer les innovations et les expérimentations. Les acteurs du territoire confirment leur volonté de maintenir et de renforcer les dynamiques liées à l'innovation et à l'expérimentation, qui ouvrent de véritables espaces de créativité et d'inventivité, pour atteindre un développement local plus durable.

En premier lieu, le territoire se positionnera sur des démarches de « Living Lab ». Les îles seront investies collectivement comme des territoires catalyseurs d'innovation, que ce soit dans le domaine de la gestion des ressources que dans le domaine socio-économique. Par ailleurs, le retard pris par le territoire sur les technologies de l'information et de la communication devra être rattrapé notamment dans le domaine de l'accueil du public et de la découverte des sites, ainsi que sur l'acquisition et la valorisation des connaissances scientifiques.

Deux thèmes majeurs d'innovation et d'expérimentation seront soutenus du fait de la spécificité, des compétences et de la vocation du territoire : le génie végétal et l'horticulture ainsi que la préservation du milieu marin. Les projets et études qui concourront à l'innovation et à l'expérimentation sur le changement climatique seront également soutenus.

Enfin, les démarches d'innovation sociale, juridique et financière seront mobilisées pour accompagner des projets de développement durable.

8 mesures partenariales	Rôle de l'établissement public	Contribution des communes  adhérentes	Principaux autres partenaires
[...]	[...]	[...]	[...]
<p><b>5.3.4 Mobiliser les TIC (technologies de l'information et de la communication) pour l'accueil et l'information du public, pour l'acquisition et la transmission des connaissances scientifiques et dans le cadre du développement des activités économiques durables.</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maitrise d'ouvrage</li> <li>• Développement d'applications numériques - missions d'accueil et de connaissance du parc</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Soutien à la démarche</li> <li>• Développement et promotion des outils numériques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• OT / ADT</li> <li>• Acteurs du tourisme et des loisirs</li> <li>• AOTU, Intercommunalités</li> <li>• TVT, écoles d'ingénieurs (ISEN, etc), partenaires scientifiques</li> <li>• Gestionnaires de sites, CELRL</li> </ul>

# Parc national de Port Cros

[...]	[...]	[...]	[...]
<b>5.3.8 Être moteur dans l'innovation juridique et financière ainsi que dans le droit d'expérimentation offerte aux collectivités locales pour faciliter la mise en oeuvre des projets de développement durable.</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Facilitateur, mise en réseau</li><li>• Relais auprès des ministères</li><li>• Maîtrise d'ouvrage sur des projets concernant les coeurs ou l'AMA</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Maîtrise d'ouvrage</li><li>• Projets communaux</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Intercommunalités</li><li>• animateurs / opérateurs</li></ul> <p>Natura 2000</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Services de l'État en mer</li><li>• Chambres consulaires/ acteurs socioéconomiques</li><li>• PNF</li></ul>

Référence ID de l'article : #4576

Auteur : Salamatou SEYDOU

Dernière mise à jour : 2016-09-11 13:06